

AVI INTERNATIONAL, SPÉCIALISTE DE L'ASSURANCE DES VOYAGEURS AU LONG COURS

AVI International est le courtier spécialiste du voyage des globe-trotteurs et autres voyageurs au long cours. Les spécificités des assurances longue durée d'AVI sont les suivantes : des couvertures avec des plafonds élevés pour des périodes de douze mois, renouvelables au gré du voyage, ainsi que des tarifs adaptés aux familles. Le courtier a identifié trois grands profils de voyageurs au long cours : les familles, les seniors et les jeunes.

VIRGINIE GIRARD

Responsable communication & marketing, AVI International

< vgirard@avi-international.com > < www.avi-international.com >

Depuis bientôt quarante ans, AVI International propose des assurances voyages conçues pour tous styles de voyages à l'étranger. Positionnée à l'origine sur le secteur de l'assurance des séjours linguistiques, AVI a mis en place une gamme d'assurances adaptées à tous les types de voyages, notamment au long cours.

AVI International a créé il y a plus de vingt ans, en partenariat avec le Guide du routard, une assurance dédiée aux voyages (assistance, frais médicaux, rapatriement, vol de bagages). À l'époque cette offre complète faisait figure de pionnière dans le secteur des assurances voyages. Elle concerne aujourd'hui encore les voyages à l'étranger de moins de huit semaines. Cette assurance voyage est proposée dans tous les Guides du routard concernant une destination étrangère. AVI consacre depuis un soin particulier à la rédaction de ses documents pour y présenter en toute clarté les garanties prévues aux contrats d'assurance et d'assistance : *“Le Guide du routard ayant toujours été très attentif aux retours de ses lecteurs, explique Philippe Gojon, directeur général d'AVI International, il nous est demandé d'être très transparents sur les garanties (et les exclusions) de l'assurance Routard Assistance afin d'éviter l'aspect décevant qu'ont pu générer certaines assurances voyages par le passé.”*

Cette offre a ensuite été adaptée aux voyages de longue durée et aux tours du monde, sans franchise, toujours avec des plafonds élevés. Les spécificités des assurances longue durée d'AVI sont les suivantes : des couvertures haut de gamme pour des périodes de douze mois, renouvelables au gré du voyage, ainsi que des tarifs pour les familles de 4 à 7 personnes.

PROFILS DE VOYAGEURS. AVI International a identifié trois grands profils de voyageurs au long cours : les familles de globe-trotteurs ; les jeunes seniors et les jeunes globe-trotteurs.

Les familles de globe-trotteurs. Depuis quatre ou cinq ans, nous constatons l'augmentation marquante du nombre de familles effectuant un tour du monde. Celles-ci partent de plus en

plus longtemps et de plus en plus loin. Elles choisissent de tout laisser tomber pour partir en vélo, en camping-car, en 4x4, en van, afin de vivre cette aventure d'une vie avec leurs enfants. Certains s'accordent une année sabbatique ou se mettent en disponibilité, d'autres choisissent d'adapter leur activité professionnelle au mode de vie nomade. Partir autour du monde plusieurs années n'est pas pour autant synonyme d'école buissonnière ; l'éducation des enfants est alors dispensée au quotidien par les parents.

Les clés de la réussite pour un voyage au long cours en famille sont : l'organisation de l'espace de vie et des tâches sur une journée et une semaine ; la communication parents-enfants afin d'inclure chacun dans le processus de décision ; le respect des règles de vie établies avant le départ.

Parce qu'ils voyagent avec leurs enfants, souvent en bas âge, les parents veulent impérativement partir autour du monde en toute sérénité, “équipés” d'une assurance voyage conçue pour faire face à toute éventualité, avec des garanties solides, des plafonds élevés, des services d'assistance 24 heures sur 24, de préférence dans leur langue pour une meilleure communication en cas de problème de santé des jeunes voyageurs.

Les jeunes seniors. En quête de douceur de vivre et de soleil une partie de l'année, en pleine santé, ils choisissent de mettre en suspens leur vie professionnelle ou de devancer leur départ à la retraite pour adopter un mode de vie nomade et partir à l'aventure, tout en conservant un certain confort en voyage.

Dans le passé, ces voyageurs seniors partaient s'installer dans différents pays d'Afrique ; la situation politique actuelle les conduit aujourd'hui en Asie du Sud-Est et dans les pays du sud de l'Europe. La Thaïlande, par exemple, propose depuis peu un visa très longue durée (cinq ans) renouvelable, destiné aux retraités ayant pour projet de s'installer dans le pays sans y poursuivre d'activité professionnelle.

Ces jeunes retraités souhaitent des garanties de qualité sur le long terme, souvent sans date de retour, au-delà des couvertures proposées

par les cartes bancaires, sans avoir à faire d'avance d'argent sur place ni à envoyer de dossier de remboursement à l'Assurance maladie ou à leur mutuelle ; ils apprécient la relation humaine qui se tisse avec le courtier en assurance voyage.

Les jeunes globe-trotteurs. Ces jeunes voyageurs d'une vingtaine d'années choisissent de voyager longtemps, voire très longtemps (deux ans et plus), avec un tout petit budget. Ils prévoient souvent de travailler en cours de route pour financer la poursuite de leur voyage. Souhaitant profiter d'une année de césure avant d'entrer véritablement dans la vie active, ils sont adeptes du slow travel et du tourisme responsable. Ils voyagent à pied, en vélo, en tandem, en auto-stop, à la voile, et préfèrent le couchsurfing et les séjours chez l'habitant aux hébergements traditionnels. Ils sont connectés aux plates-formes communautaires pour partager contacts et bons plans. Ils ponctuent leur voyage de périodes de travail ("woofing", "work away") pour profiter ensuite de semaines de découverte et d'exploration des pays traversés.

Le permis Vacances Travail (PVT) et le visa Working Holiday (WH) séduisent chaque année de nombreux jeunes voyageurs. Ce nouveau type de visa permet aux jeunes de moins de 30 ans (35 ans pour le Canada) de découvrir en toute liberté un pays pendant un an tout en travaillant. La liste des pays proposant cet accord bilatéral s'allonge au fil des années.

Les destinations les plus populaires du PVT sont l'Australie, le Canada et La Nouvelle-Zélande. Pour les porteurs d'un passeport français, le visa WH est proposé notamment au Japon, en Corée du Sud, à Singapour, au Mexique, en Colombie, en Uruguay ou encore au Brésil. Le visa WH et le PVT permettent de voyager, de travailler et d'étudier en toute liberté pendant douze mois. Une attestation d'assurance voyage et de garantie de ressources (de 2 400 à 3 500 euros selon les pays) sont requises, mais les modalités d'obtention restent simples et aucun quota ne s'applique (à

l'exception du Canada).

Donnant accès à tout un éventail de petits boulots et permettant de découvrir un pays, une langue, une culture, les programmes Working Holiday et Vacances Travail sont en passe de remplacer le traditionnel stage à l'étranger. AVI lance en 2018 une nouvelle assurance spécialement destinée aux participants à ces programmes, adaptée aux jeunes et aux petits budgets, avec des services exclusifs.

OFFRE D'ASSURANCE. Afin de suivre l'évolution du voyage au long cours, AVI International calibre ses offres afin, notamment, de les rendre complémentaires des garanties et services proposés par les assurances affiliées des cartes bancaires : des plafonds plus élevés et sans franchise, moins d'exclusions et des remboursements rapides gérés en interne.

AVI propose ainsi de nombreux services en cours de voyage. Les tarifs sont ajustés selon les pays traversés, et il est possible à tout moment de prolonger son assurance voyage en ligne, sans limite de temps, et d'ajouter des options pour les activités à risque ou les sports d'aventure (plongée sous-marine, moto, etc.). Parce qu'une assurance voyage est avant tout du service, AVI International propose des offres sur mesure et accompagne ses assurés en mobilité (conseils avant le départ, démarches en cas de problème sur place, prises de rendez-vous médicaux...). La couverture assurance comprend l'avance des frais médicaux, le rapatriement, un capital décès-invalidité, mais aussi une assurance responsabilité civile, une garantie pour les bagages perdus ou volés, ou pour l'interruption ou l'annulation du voyage, notamment pour raison de santé. L'application mobile AVI Assistance permet de garder le contact et de demander une prise en charge directe sans avancer les frais médicaux sur place. Un service de remboursements internalisé permet de ne conserver qu'un seul et unique interlocuteur à l'autre bout du monde et tout au long de son voyage. À titre indicatif, une famille de deux adultes et deux enfants partant au Vietnam doit compter environ 120 euros d'assurance voyage par mois.

Parmi les perspectives d'évolution de l'offre d'assurance, correspondant aux évolutions de la demande : des durées flexibles de couverture, des services de souscription, de prolongation et de gestion des remboursements en ligne ; l'adaptation constante à tous les supports de connexion et de nouveaux services connectés tels que le conseil médical à distance (est prévu notamment un nouveau service d'avis médical par texto dans sa langue pour être conseillé en direct par un médecin en France) ; la couverture de nouvelles activités et sports d'aventure (escalade, plongée sous-marine, quad, moto, VTT, kitesurf, paddleboard, rafting...). La liste des activités prati-

quées en voyage s'allonge chaque jour, il appartient à l'assurance voyage de suivre de près l'évolution des besoins et des attentes des voyageurs – des voyageurs qui sont de plus en plus souvent à partir sans date de retour.



AVI International est désormais le spécialiste de l'assurance voyage des globe-trotteurs et autres voyageurs au long cours. Au fil des années, le courtier a développé sa notoriété sur ce segment en déclinant une offre adaptée et en s'associant à des acteurs spécialisés, tels le Guide du routard, mais aussi Aventures du bout du monde (ABM) ou Expérience internationale. ■

AVI INTERNATIONAL EN BREF

40 ans d'expérience dans l'assurance voyage ■ 3 bureaux : Paris, Madrid, Miami ■ 450 partenaires dans le monde entier ■ plusieurs centaines de milliers d'assurés chaque année ■ plateau d'assistance multilingue 24h/24 et 7j/7 ■ gestion internalisée des sinistres ■ souscription 100 % en ligne ■ application mobile AVI Assistance ■ DATES CLÉS ■ **1981**. Création des Assurances de Paris - AVI International ■ **1981-1990**. Création d'une assurance responsabilité civile pour les organisateurs de séjours linguistiques ■ **1995**. Création de Routard Assistance avec le Guide du routard ■ **1996**. Création de l'assurance tour du monde Marco Polo ■ **2008**. Création de l'assurance PVT Working Holiday ■ **2017**. Application mobile multilingue AVI Assistance ■ **2018**. Assurance Working Holiday nouvelle formule